



Lundi 21, Mardi 22 mars, à Rennes

Jeudi 24, Vendredi 25 mars, à Châteaulin

Intervenant : Jean Fayemendy (responsable national du secteur juridique).

Un **stage incontournable** à faire pour avoir des réponses à tou.t.es ces questions et bien d'autres :

- Puis-je intervenir dans un vestiaire en cas de désordre ?
- Comment agir face à des accusations d'attouchement sur élèves ?
- Est-ce que je peux confier mes élèves à d'autres collègues d'EPS (autre que de mon établissement) dans le cadre de l'AS ?
- Mes élèves peuvent-ils se rendre seuls sur le lieu de pratique ?
- Un élève arrive en retard et rejoint directement le gymnase seul, est-ce que je l'accepte ?
- Quelle procédure à tenir en cas d'une blessure d'élève ?

On se pose tous et toutes ce genre de questions, qui correspondent à notre quotidien. Alors pour ne pas se mettre en difficulté, il est primordial d'en connaître les réponses.

On vous attend sur les 2 jours avec toutes vos questions.

Comment y participer : 2 choses

- Adresser au recteur un mois avant un congé de formation syndicale accompagnée de l'invitation (pièce jointe) soit **AVANT LE 21 FEVRIER (Date officielle). Officieusement possible jusqu'au 28 Février**
- Vous inscrire en ligne sur le site du SNEP (lien ci-joint : <http://www.snepfsu-rennes.net/category/stages/minscrire-aupres-du-snep/>).

Nous comptons sur votre présence.

L'équipe du SNEP-FSU Bretagne.